Liquidation judiciaire GALAADE EDITIONS

Le 18 avril 2017, la procédure de redressement judiciaire ouverte à l'encontre de GALAADE EDITIONS a été convertie en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal de commerce de Paris.

Maître Florence Daudé, de la SCP Brouard-Daudé, est nommée mandataire liquidateur de GALAADE EDITIONS. Le cabinet est situé au 34 rue Sainte-Anne, 75001, Paris.

Si vous êtes auteur de GALAADE EDITIONS, il vous est possible d'obtenir la résiliation de votre contrat d'édition et donc de récupérer vos droits sur votre œuvre, conformément aux dispositions de l'article L.132-15 du Code de la propriété intellectuelle.

Par ailleurs, le mandataire liquidateur a l'obligation de vous proposer le rachat des exemplaires en stock, conformément aux dispositions de l'article L.132-15 du Code de la propriété intellectuelle. Vous pourrez donc racheter, si vous le souhaitez, une partie ou l'intégralité du stock restant à un prix fixé par le mandataire liquidateur.

Nous vous conseillons d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à Maître Daudé dans les plus brefs délais, afin de :

- 1/ Déclarer votre créance ;
- 2/ Obtenir, si vous le souhaitez, la résiliation de votre contrat d'édition ; et
- 3/ Solliciter, si vous le souhaitez, le rachat des exemplaires en stock.
